

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - 20644 - 2020 B 02506 - 887 797 512 - PP Yarns & Co

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PP YARNS & Co

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12.00

Adresse de l'entreprise 139 Rue DES ARTS 59100 ROUBAIX

Durée de l'exercice précédent 12.00

Numéro SIRET* 8 8 7 7 9 7 5 1 2 0 0 1 1 8

Néant ☐ *

					Exercice N clos le,		N-1		
					31/01/2024		31/01/2023		
					Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 523 491.86	AG	550 240.11	1 973 251.75		2 050 684.41
		Fonds commercial (1)	AH	395 310.00	AI		395 310.00		190 000.00
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	342 914.76	AK	33 327.26	309 587.50		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				11 286.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	841 178.27	AU	256 812.65	584 365.62		498 311.46
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				7 510.00
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	115 979.25	BI		115 979.25		95 172.48
TOTAL (II)			BJ	4 218 874.14	BK	840 380.02	3 378 494.12	2 852 964.35	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	61 900.33	BM		61 900.33	27 703.62	
		En cours de production de biens	BN	1 437.50	BO		1 437.50		
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	5 772 572.49	BU	463 501.00	5 309 071.49	5 044 035.81	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 092 487.72	BY	103 137.37	1 989 350.35	1 841 660.31	
		Autres créances (3)	BZ	431 268.15	CA	14 407.65	416 860.50	196 452.73	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	2 870 863.01	CG		2 870 863.01	5 806 185.47		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	369 625.84	CI		369 625.84	386 232.87		
	TOTAL (III)	CJ	11600155.04	CK	581 046.02	11019109.02	13302270.81		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	15819029.18	1A	1 421 426.04	14397603.14	16155235.16	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS PP YARNS & Co</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>2 482 000.00</u>)		DA	2 482 000.00	2 482 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	9 528 000.00	9 528 000.00
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	7 068.03	7 068.03
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG		
	Report à nouveau		DH	(1664340.45)	134 292.70
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(3273665.47)	(1798633.15)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	7 079 062.11	10352727.58
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	424 971.00	370 000.00
	Provisions pour charges		DQ	57 609.78	61 727.78
	TOTAL (III)		DR	482 580.78	431 727.78
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 233 863.86	2 750 000.00
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV	1 000 000.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	13 583.03	8 830.39
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 203 564.72	1 303 253.23
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 044 730.70	963 928.93
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	4 333.82	122 378.18
	Autres dettes		EA	331 121.12	218 222.37
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	4 166.70	4 166.70
TOTAL (IV)		EC	6 835 363.95	5 370 779.80	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	596.30		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	14397603.14	16155235.16	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 246 135.86	4 046 008.41
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SAS PP YARNS & Co						Néant ☐ *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	18 158 611.50	FB	2 009 580.79	FC	20168192.29	18430757.31
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	475 834.17	FH	25 937.01	FI	501 771.18	438 986.17
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	18634445.67	FK	2 035 517.80	FL	20669963.47	18869743.48
	Production stockée*				FM	1 437.50	(128 242.94)	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	20 333.42	35 999.88	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	832 826.37	1 562 554.01	
	Autres produits (1) (11)				FQ	20 080.02	40 492.19	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	21544640.78	20380546.62
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	8 034 530.64	5 392 138.52	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(262 020.68)	1 234 758.39	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		1 532.00	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	846.90	9 976.99	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	9 954 614.59	9 310 334.67	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	121 745.88	90 913.04	
	Salaires et traitements*				FY	3 945 218.24	3 438 334.48	
	Charges sociales (10)				FZ	1 456 451.15	1 313 460.91	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*			GA	541 663.28	238 708.74	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	531 906.99	519 382.62	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	424 971.00	4 429.00		
	Autres charges (12)			GE	365 743.82	373 844.74		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	25115671.81	21 927 814.10
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(3571031.03)	(1547267.48)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	46 632.68	40 236.88	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	46 632.68	40 236.88	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	140 525.11	57 512.63	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	140 525.11	57 512.63	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(93 892.43)	(17 275.75)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(3664923.46)	(1564543.23)	

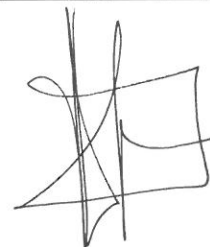
Désignation de l'entreprise SAS PP YARNS & Co

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	20 339.56	10 339.52
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		60 000.00
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	370 000.00	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	390 339.56	70 339.52
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	120 829.57	581.44
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		10 000.00
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		370 000.00
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	120 829.57	380 581.44
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	269 509.99	(310 241.92)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(121 748.00)	(76 152.00)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	21981613.02	20491123.02
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25255278.49	22289756.17
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(3273665.47)	(1798633.15)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	HY		
		IG		783.73
	(3) Dont	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A9		
	facultatifs A6			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
PENALITES PERCUS				19 532.00
ECARTS DE CAISSES MAGASINS		829.57		807.56
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				370 000.00
INDEMNITES RUPTURES DE CONTRATS FOURNISSEURS		120 000.00		
		Exercice N		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures		Produits antérieurs

ANNEXE COMPTABLE DE LA SAS PP YARNS & Co
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 JANVIER 2024

*Certifié
conforme*



SOMMAIRE

Renseignements divers	page 2
Principes généraux	page 3
Notes sur le bilan	page 4
Effectif	page 9
Notes sur le compte de résultat	page 10
Autres informations	page 11

RENSEIGNEMENTS DIVERS

➔ SAS AU CAPITAL DE	2 482 000 €
➔ EXERCICE DU 01/02/2023 AU 31/01/2024	
➔ CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	20 669 963 €
➔ TOTAL DU BILAN	14 277 603 €
➔ RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	- 3 273 665 €
➔ EFFECTIF MOYEN EXERCICE 2023-2024	104 personnes

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- ➔ Les comptes sociaux sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France (Règlement ANC n° 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs-.

Les principes et méthodes comptables retenus sont :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes d'évaluation
 - indépendance des exercices
- ➔ Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.
- ➔ Faits significatifs :
- Reprise du magasin de notre affilié de Lyon

NOTES SUR LE BILAN**1 ACTIF : 14 397 603 €****1.1 MARQUES ET FONDS COMMERCIAL**

Il s'agit des marques « Phildar et Pingouin » figurant au bilan pour une valeur totale de 400 000 €

Ces éléments ne font pas l'objet d'un amortissement.

A la clôture de chaque exercice, le fonds commercial et les marques font l'objet d'un test de dépréciation

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES : 2 678 149 €.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les principaux taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Libellé	Mode Amort-Durée fiscale	Mode Amort - Durée d'usage
- Logiciels	Linéaire – 5 ans	Linéaire – 5 ans

MOUVEMENTS SUR LES ACTIFS BRUTS

	31/01/2023	Acquisitions	Cessions	31/01/2024
MARQUES	400 000			400 000
FONDS DE COMMERCE	190 000	205 310		395 310
LOGICIELS	1 813 256	653 150		2 466 406
	2 403 256	858 460		3 261 716

MOUVEMENTS SUR LES AMORTISSEMENTS

	31/01/2023	Acquisitions	Cessions	31/01/2024
MARQUES				0
FONDS DE COMMERCE				0
LOGICIELS	151 286	432 281		583 567
	151 286	432 281	0	583 567

1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES : 584 366 €

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les principaux taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Libellé	Mode Amort-Durée fiscale	Mode Amort - Durée d'usage
- Matériel, outillage et Mobilier	Linéaire – 6 ans	Linéaire – 6 ans
- Matériel informatique	Linéaire – 4 ans	Linéaire – 4 ans
- Agencements	Linéaire – 6 ans	Linéaire – 6 ans
- Travaux d'aménagements	Linéaire – 9 ans	Linéaire – 9 ans

MOUVEMENTS SUR LES ACTIFS BRUTS

	31/01/2023	Acquisitions	Cessions	31/01/2024
AGENCEMENTS	509 001	168 024		677 025
MATERIEL INFORMATIQUE	72 429	19 901		92 330
MOILIER	71 823			71 823
	653 253	187 925	0	841 178

MOUVEMENTS SUR LES AMORTISSEMENTS

	31/01/2023	Acquisitions	Cessions	31/01/2024
AGENCEMENTS	88 147	82 906		171 053
MATERIEL INFORMATIQUE	14 806	20 338		35 144
MOILIER	44 478	6 138		50 616
	147 431	109 442	0	256 813

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES : 115 979 €

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

	31/01/2023	Augmentation	Diminution	31/01/2024
DEPOT ET CAUTIONNEMENTS	95 172	78 983	58 176	115 979
	95 172	78 983	58 176	115 979

1.5 ACTIF CIRCULANT NET : 11 019 109 €

1.5.1 LES STOCKS BRUTS : 5 835 910 €

Les stocks sont évalués selon la méthode du Prix moyen pondéré

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

1.5.2 LA PROVISION SUR STOCK : -463 501 €

La provision sur stock est constituée par la marge négative (prix de vente net inférieur au prix de revient) prévisionnelle dégagée par les articles en stock en magasin ou à l'entrepôt à la date de clôture annuelle.

La provision sur stocks est calculée sur la base de l'écoulement prévisionnel des stocks dans les différents circuits d'écoulement disponibles.

Chaque référence présente en stock fait l'objet d'une estimation annuelle d'écoulement et d'une projection de stock résiduel au 31/01/N+1, auquel est appliqué un taux de dépréciation progressif suivant la volumétrie résiduelle et la saison de mise sur le marché.

1.5.3 LES CRÉANCES NETTES : 2 406 211 €

➔ Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

➔ Les créances autres que financières représentent des échéances à moins d'un an.

Ces créances comprennent les produits à recevoir suivant :

➔ Clients facturation à établir clients : 1 297 €

1.5.4 LES VALEURS MOBILIÈRES ET LIQUIDITÉS : 2 870 863 €

Les liquidités en caisse et banques ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1.6 COMPTES DE RÉGULARISATION NETS : 369 626 €

➔ Les comptes de régularisation sont composés de

- Loyers	43 245 €
- Cout Image	190 892 €
- Informatique	113 127 €
- Divers	22 362 €

2 PASSIF : 14 397 603 €**2.1 CAPITAUX PROPRES 7 079 062 €**

Le capital social est constitué par 24 820 000 actions et toutes les actions confèrent des droits identiques.

La SAS PP Yarns & Co a fait l'objet d'un apport des associés par la souscription de 24 820 000 actions d'une valeur unitaire de 0.50 Euros, incluant une prime d'émission de 0.40 € par actions

	31/01/2023	Augmentation	Apport	Diminution	31/01/2024	Variation
Capital social	2 482 000				2 482 000	0
Primes d'émission et fusion	9 528 000				9 528 000	0
Réserve légale	7 068				7 068	0
Autres réserves	0				0	0
Report à nouveau	134 292			1 798 633	-1 664 341	-1 798 633
Résultat de l'exercice	-1 798 633	1 798 633		3 273 665	-3 273 665	-1 475 032
Provisions réglementées	0				0	0
	10 352 727	1 798 633	0	5 072 298	7 079 062	

2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES : 482 581 €

Une provision pour risques et charges est constituée dès qu'apparaît un risque ou une charge probable. Ces provisions sont nettement individualisées et résultent d'événements en cours à la clôture de l'exercice.

	31/01/2023	Augmentation	Apport	Diminution	31/01/2024	Variation
Provisions pour litiges	370 000	174 971		120 000	424 971	54 971
Provisions retraite	61 728			4 118	57 610	-4 118
Provisions pour risques	0				0	0
	431 728	174 971	0	124 118	482 581	

2.3 DETTES : 6 821 781 €

Exigibilité :

Montant brut	A moins d'un an	De 1an à 5 ans	A plus de 5 ans
6 821 781	4 246 136	2 375 645	200 000

Nature et montant :

Nature	Montant
- Emprunts bancaires	3 233 864
- Dettes financières	
- Dettes commerciales	2 536 681
- Dettes fiscales et sociales	715 948
- Autres dettes	335 288
Total	6 821 781

EFFECTIFS

En nombre de personnes présentes au 31 janvier 2024

➔ EMPLOYES.....	17 pers.
➔ AGENTS DE MAITRISE.....	41 pers.
➔ CADRES.....	46 pers.

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

1 CHIFFRES D'AFFAIRES : **20 669 963 €**

2 DETAIL DU RÉSULTAT FINANCIER : **-93 892 €**

	<i>CHARGES</i>	<i>PRODUITS</i>
Escomptes obtenus		33 427
Escomptes accordés	27 514	
Intérêts	113 011	
Intérêts de placements		13 206
<i>Résultat financier (- charges + produits)</i>	-93 892	

3 DETAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL : **269 510 €**

	<i>CHARGES</i>	<i>PRODUITS</i>
Indemnités rupture contrats	120 000	
Pénalités perçus		19 532
Produits exceptionnels divers		807
Provisions pour risques		370 000
Charges exceptionnelles diverses	829	
<i>Résultat exceptionnel (- charges + produits)</i>	269 510	

4 DETAIL IMPÔTS : **121 748 €**

	<i>CHARGES</i>	<i>PRODUITS</i>
Régul IS exercice antérieur		1 748
Crédit d'Impôts Recherche		120 000
<i>Impôts (- charges + produits)</i>	121 748	

AUTRES INFORMATIONS**1 ENGAGEMENTS**

Engagements donnés	En €
- Loyers :	1 966 226
Moins d'un an	333 124
De 1 à 5 ans	1 103 182
Plus de 5ans	529 920
- Locations financières :	19 525
Moins d'un an	18 533
De 1 à 5 ans	992
Plus de 5ans	0
Total des engagements donnés	1 985 751

1 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Compte tenu du caractère confidentiel de cette liste, aucune information n'est reprise à ce sujet.

2 ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'éléments post clôture

PP YARNS & CO
Société par actions simplifiée au capital de 2 482 000 euros
Siège social : 139 RUE DES ARTS, 59100 ROUBAIX
887 797 512 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 JUILLET 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte, soit la somme de 3.273.665,47 € au compte « report à nouveau ».

A l'issue de cette affectation, le compte « report à nouveau » s'élève à (4.938.005.92) €

En application des dispositions de l'article 243 bis du CGI, la Société rappelle n'avoir procédé à aucune distribution de dividende au titre de l'exercice précédent.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 03 JUILLET 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Eric Vandendriessche
Société TEMPERANCE-14





Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

PP YARNS & CO

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.482.000 €

Siège social : 139 rue des Arts

59100 ROUBAIX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2024

PP YARNS & CO

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.482.000 €

Siège social : 139 rue des Arts

59100 ROUBAIX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2024

Aux associés de la société PP YARNS & CO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PP YARNS & CO relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondements de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

■ Valeur de réalisation des stocks

Comme décrit dans la note « 1.5.2 LA PROVISION SUR STOCKS » de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue une provision pour dépréciation des stocks. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société et contrôlé le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Commissaire aux Comptes

CTN-AUDIT

Fabien CORNEILLIE

**Annexe au rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2024**

SAS PP YARNS & CO

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ANNEXE COMPTABLE DE LA SAS PP YARNS & Co
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 JANVIER 2024

SOMMAIRE

Renseignements divers	page 2
Principes généraux	page 3
Notes sur le bilan	page 4
Effectif	page 9
Notes sur le compte de résultat	page 10
Autres informations	page 11

RENSEIGNEMENTS DIVERS

➔ SAS AU CAPITAL DE	2 482 000 €
➔ EXERCICE DU 01/02/2023 AU 31/01/2024	
➔ CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	20 669 963 €
➔ TOTAL DU BILAN	14 277 603 €
➔ RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	- 3 273 665 €
➔ EFFECTIF MOYEN EXERCICE 2023-2024	104 personnes

Désignation de l'entreprise : SAS PP YARNS & Co			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 24.00				
Adresse de l'entreprise 139 Rue DES ARTS 59100 ROUBAIX			Durée de l'exercice précédent 24.00				
Numéro SIRET* 8 8 7 7 9 7 5 1 2 0 0 1 1 8			Néant ☐ *				
			Exercice N clos le, 31/01/2024		N-1 31/01/2023		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
					Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC			
		Frais de développement * CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	2 523 491.86	AG	550 240.11	1 973 251.75	2 050 684.41
		Fonds commercial (1) AH	395 310.00	AI		395 310.00	190 000.00
		Autres immobilisations incorporelles AJ	342 914.76	AK	33 327.26	309 587.50	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			11 286.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO			
		Constructions AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	841 178.27	AU	256 812.65	584 365.62	498 311.46
		Immobilisations en cours AV		AW			
		Avances et acomptes AX		AY			7 510.00
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU		CV			
		Créances rattachées à des participations BB		BC			
		Autres titres immobilisés BD		BE			
		Prêts BF		BG			
		Autres immobilisations financières* BH	115 979.25	BI		115 979.25	95 172.48
	TOTAL (II) BJ		4 218 874.14	BK	840 380.02	3 378 494.12	2 852 964.35
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	61 900.33	BM		61 900.33	27 703.62
		En cours de production de biens BN	1 437.50	BO		1 437.50	
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT	5 772 572.49	BU	463 501.00	5 309 071.49	5 044 035.81
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 092 487.72	BY	103 137.37	1 989 350.35	1 841 660.31
		Autres créances (3) BZ	431 268.15	CA	14 407.65	416 860.50	196 452.73
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
		Disponibilités CF	2 870 863.01	CG		2 870 863.01	5 806 185.47
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	369 625.84	CI		369 625.84	386 232.87
TOTAL (III) CJ		11600155.04	CK	581 046.02	11019109.02	13302270.81	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
Primes de remboursement des obligations (V) CM							
Ecarts de conversion actif* (VI) CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		15819029.18	IA	1 421 426.04	14397603.14	16155235.16	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise <u>SAS PP YARNS & Co</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 482 000.00)			DA	2 482 000.00	2 482 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	9 528 000.00	9 528 000.00
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	7 068.03	7 068.03
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(1664340.45)	134 292.70
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(3273665.47)	(1798633.15)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	7 079 062.11	10352727.58
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	424 971.00	370 000.00
	Provisions pour charges			DQ	57 609.78	61 727.78
	TOTAL (III)			DR	482 580.78	431 727.78
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 233 863.86	2 750 000.00
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 000 000.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	13 583.03	8 830.39
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 203 564.72	1 303 253.23
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 044 730.70	963 928.93
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	4 333.82	122 378.18
	Autres dettes			EA	331 121.12	218 222.37
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	4 166.70	4 166.70
TOTAL (IV)			EC	6 835 363.95	5 370 779.80	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	596.30		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	14397603.14	16155235.16	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 246 135.86	4 046 008.41
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS PP YARNS & Co										Néant ☐ *	
			Exercice N					Exercice (N – 1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	18 158 611.50	FB	2 009 580.79	FC	20168192.29	18430757.31		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	475 834.17	FH	25 937.01	FI	501 771.18	438 986.17		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	18634445.67	FK	2 035 517.80	FL	20669963.47	18869743.48		
	Production stockée*						FM	1 437.50	(128 242.94)		
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	20 333.42	35 999.88		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	832 826.37	1 562 554.01		
	Autres produits (1) (11)						FQ	20 080.02	40 492.19		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	21544640.78	20380546.62		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	8 034 530.64	5 392 138.52		
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(262 020.68)	1 234 758.39		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		1 532.00		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	846.90	9 976.99		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	9 954 614.59	9 310 334.67		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	121 745.88	90 913.04		
	Salaires et traitements*						FY	3 945 218.24	3 438 334.48		
	Charges sociales (10)						FZ	1 456 451.15	1 313 460.91		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations	– dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)				GA	541 663.28	238 708.74		
			– dotations aux provisions*				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	531 906.99	519 382.62	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	424 971.00	4 429.00	
	Autres charges (12)						GE	365 743.82	373 844.74		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	25115671.81	21 927 814.10		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3571031.03)	(1547267.48)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	46 632.68	40 236.88		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	46 632.68	40 236.88		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	140 525.11	57 512.63		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	140 525.11	57 512.63		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(93 892.43)	(17 275.75)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(3664923.46)	(1564543.23)			

Désignation de l'entreprise			SAS PP YARNS & Co		Néant ☐ *					
					Exercice N		Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	20 339.56		10 339.52		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB			60 000.00		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	370 000.00				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	390 339.56		70 339.52		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	120 829.57		581.44		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF			10 000.00		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			370 000.00		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	120 829.57		380 581.44		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	269 509.99		(310 241.92)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	(121 748.00)		(76 152.00)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	21981613.02		20491123.02		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	25255278.49		22289756.17		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	(3273665.47)		(1798633.15)		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO					
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY					
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			783.73		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP					
		- Crédit-bail immobilier			HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX					
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC					
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD					
	(9)	Dont transferts de charges			A1					
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2					
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5								
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3					
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4					
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9				
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le					Exercice N				
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
PENALITES PERCUS							19 532.00			
ECARTS DE CAISSES MAGASINS					829.57		807.56			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							370 000.00			
INDEMNITES RUPTURES DE CONTRATS FOURNISSEURS					120 000.00					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N					
					Charges antérieures		Produits antérieurs			

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- ➔ Les comptes sociaux sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France (Règlement ANC n° 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs-).

Les principes et méthodes comptables retenus sont :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes d'évaluation
 - indépendance des exercices
- ➔ Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.
- ➔ Faits significatifs :
- Reprise du magasin de notre affilié de Lyon

NOTES SUR LE BILAN**1 ACTIF : 14 397 603 €****1.1 MARQUES ET FONDS COMMERCIAL**

Il s'agit des marques « Phildar et Pingouin » figurant au bilan pour une valeur totale de 400 000 €

Ces éléments ne font pas l'objet d'un amortissement.

A la clôture de chaque exercice, le fonds commercial et les marques font l'objet d'un test de dépréciation

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES : 2 678 149 €.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les principaux taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Libellé	Mode Amort-Durée fiscale	Mode Amort - Durée d'usage
- Logiciels	Linéaire – 5 ans	Linéaire – 5 ans

MOUVEMENTS SUR LES ACTIFS BRUTS

	31/01/2023	Acquisitions	Cessions	31/01/2024
MARQUES	400 000			400 000
FONDS DE COMMERCE	190 000	205 310		395 310
LOGICIELS	1 813 256	653 150		2 466 406
	2 403 256	858 460		3 261 716

MOUVEMENTS SUR LES AMORTISSEMENTS

	31/01/2023	Acquisitions	Cessions	31/01/2024
MARQUES				0
FONDS DE COMMERCE				0
LOGICIELS	151 286	432 281		583 567
	151 286	432 281	0	583 567

1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES : 584 366 €

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les principaux taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Libellé	Mode Amort-Durée fiscale	Mode Amort - Durée d'usage
- Matériel, outillage et Mobilier	Linéaire – 6 ans	Linéaire – 6 ans
- Matériel informatique	Linéaire – 4 ans	Linéaire – 4 ans
- Agencements	Linéaire – 6 ans	Linéaire – 6 ans
- Travaux d'aménagements	Linéaire – 9 ans	Linéaire – 9 ans

MOUVEMENTS SUR LES ACTIFS BRUTS

	31/01/2023	Acquisitions	Cessions	31/01/2024
AGENCEMENTS	509 001	168 024		677 025
MATERIEL INFORMATIQUE	72 429	19 901		92 330
MOILIER	71 823			71 823
	653 253	187 925	0	841 178

MOUVEMENTS SUR LES AMORTISSEMENTS

	31/01/2023	Acquisitions	Cessions	31/01/2024
AGENCEMENTS	88 147	82 906		171 053
MATERIEL INFORMATIQUE	14 806	20 338		35 144
MOILIER	44 478	6 138		50 616
	147 431	109 442	0	256 813

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES : 115 979 €

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

	31/01/2023	Augmentation	Diminution	31/01/2024
DEPOT ET CAUTIONNEMENTS	95 172	78 983	58 176	115 979
	95 172	78 983	58 176	115 979

1.5 ACTIF CIRCULANT NET : 11 019 109 €**1.5.1 LES STOCKS BRUTS : 5 835 910 €**

Les stocks sont évalués selon la méthode du Prix moyen pondéré

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

1.5.2 LA PROVISION SUR STOCK : -463 501 €

La provision sur stock est constituée par la marge négative (prix de vente net inférieur au prix de revient) prévisionnelle dégagée par les articles en stock en magasin ou à l'entrepôt à la date de clôture annuelle.

La provision sur stocks est calculée sur la base de l'écoulement prévisionnel des stocks dans les différents circuits d'écoulement disponibles.

Chaque référence présente en stock fait l'objet d'une estimation annuelle d'écoulement et d'une projection de stock résiduel au 31/01/N+1, auquel est appliqué un taux de dépréciation progressif suivant la volumétrie résiduelle et la saison de mise sur le marché.

1.5.3 LES CRÉANCES NETTES : 2 406 211 €

- ➔ Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.
- ➔ Les créances autres que financières représentent des échéances à moins d'un an.

Ces créances comprennent les produits à recevoir suivant :

- ➔ Clients facturation à établir clients : 1 297 €

1.5.4 LES VALEURS MOBILIÈRES ET LIQUIDITÉS : 2 870 863 €

Les liquidités en caisse et banques ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1.6 COMPTES DE RÉGULARISATION NETS : 369 626 €

- ➔ Les comptes de régularisation sont composés de

- Loyers	43 245 €
- Cout Image	190 892 €
- Informatique	113 127 €
- Divers	22 362 €

2 PASSIF : 14 397 603 €**2.1 CAPITAUX PROPRES 7 079 062 €**

Le capital social est constitué par 24 820 000 actions et toutes les actions confèrent des droits identiques.

La SAS PP Yarns & Co a fait l'objet d'un apport des associés par la souscription de 24 820 000 actions d'une valeur unitaire de 0.50 Euros, incluant une prime d'émission de 0.40 € par actions

	31/01/2023	Augmentation	Apport	Diminution	31/01/2024	Variation
Capital social	2 482 000				2 482 000	0
Primes d'émission et fusion	9 528 000				9 528 000	0
Réserve légale	7 068				7 068	0
Autres réserves	0				0	0
Report à nouveau	134 292			1 798 633	-1 664 341	-1 798 633
Résultat de l'exercice	-1 798 633	1 798 633		3 273 665	-3 273 665	-1 475 032
Provisions réglementées	0				0	0
	10 352 727	1 798 633	0	5 072 298	7 079 062	

2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES : 482 581 €

Une provision pour risques et charges est constituée dès qu'apparaît un risque ou une charge probable. Ces provisions sont nettement individualisées et résultent d'événements en cours à la clôture de l'exercice.

	31/01/2023	Augmentation	Apport	Diminution	31/01/2024	Variation
Provisions pour litiges	370 000	174 971		120 000	424 971	54 971
Provisions retraite	61 728			4 118	57 610	-4 118
Provisions pour risques	0				0	0
	431 728	174 971	0	124 118	482 581	

2.3 DETTES : 6 821 781 €

Exigibilité :

Montant brut	A moins d'un an	De 1an à 5 ans	A plus de 5 ans
6 821 781	4 246 136	2 375 645	200 000

Nature et montant :

Nature	Montant
- Emprunts bancaires	3 233 864
- Dettes financières	
- Dettes commerciales	2 536 681
- Dettes fiscales et sociales	715 948
- Autres dettes	335 288
Total	6 821 781

EFFECTIFS

En nombre de personnes présentes au 31 janvier 2024

➔ EMPLOYES.....	17 pers.
➔ AGENTS DE MAITRISE.....	41 pers.
➔ CADRES.....	46 pers.

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

1 CHIFFRES D’AFFAIRES : **20 669 963 €**

2 DETAIL DU RÉSULTAT FINANCIER : **-93 892 €**

	<i>CHARGES</i>	<i>PRODUITS</i>
Escomptes obtenus		33 427
Escomptes accordés	27 514	
Intérêts	113 011	
Intérêts de placements		13 206
<i>Résultat financier (- charges + produits)</i>	-93 892	

3 DETAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL : 269 510 €

	<i>CHARGES</i>	<i>PRODUITS</i>
Indemnités rupture contrats	120 000	
Pénalités perçus		19 532
Produits exceptionnels divers		807
Provisions pour risques		370 000
Charges exceptionnelles diverses	829	
<i>Résultat exceptionnel (- charges + produits)</i>	269 510	

4 DETAIL IMPÔTS : **121 748 €**

	<i>CHARGES</i>	<i>PRODUITS</i>
Régul IS exercice antérieur		1 748
Crédit d'Impôts Recherche		120 000
<i>Impôts (- charges + produits)</i>	121 748	

AUTRES INFORMATIONS**1 ENGAGEMENTS**

Engagements donnés	En €
- Loyers :	1 966 226
Moins d'un an	333 124
De 1 à 5 ans	1 103 182
Plus de 5ans	529 920
- Locations financières :	19 525
Moins d'un an	18 533
De 1 à 5 ans	992
Plus de 5ans	0
Total des engagements donnés	1 985 751

1 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Compte tenu du caractère confidentiel de cette liste, aucune information n'est reprise à ce sujet.

2 ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'éléments post clôture

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PP YARNS & Co

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	61 727.78	4Y		4Z	4 118.00	5A	57 609.78
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	370 000.00	5W	424 971.00	5X	370 000.00	5Y	424 971.00
	TOTAL II	5Z	431 727.78	TV	424 971.00	TW	374 118.00	TX	482 580.78
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D
6E				6F		6G		6H	
02				03		04		05	
9U				9V		9W		9X	
06				07		08		09	
Sur stocks et en cours		6N	466 516.00	6P	463 501.00	6R	466 516.00	6S	463 501.00
Sur comptes clients		6T	348 183.23	6U	53 998.34	6V	299 044.20	6W	103 137.37
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y	14 407.65	6Z		7A	14 407.65
TOTAL III		7B	814 699.23	TY	531 906.99	TZ	765 560.20	UA	581 046.02
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 246 427.01	UB	956 877.99	UC	1 139 678.20	UD	1 063 626.80
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	956 877.99	UF	769 678.20				
	– financières	UG		UH					
	– exceptionnelles	UJ		UK	370 000.00				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PP YARNS & Co

Néant ☐ *

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	115 979.25	UV	46 743.25	UW	69 236.00		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	89 361.69	89 361.69					
	Autres créances clients				UX	2 003 126.03	2 003 126.03					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY	12 146.20	12 146.20					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	199 268.00	120 000.00		79 268.00			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	154 792.91	154 792.91					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	65 061.04	65 061.04					
	Charges constatées d'avance				VS	369 625.84	369 625.84					
TOTAUX				VT	3 009 360.96	VU	2 860 856.96	VV	148 504.00			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 233 863.86	633 218.80		1 600 645.06					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	1 000 000.00	25 000.00		775 000.00		200 000.00			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 203 564.72	2 203 564.72							
Personnel et comptes rattachés			8C	328 782.54	328 782.54							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	334 379.29	334 379.29							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	359 340.86	359 340.86							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	22 228.01	22 228.01							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	4 333.82	4 333.82							
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	331 121.12	331 121.12							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L	4 166.70	4 166.70							
TOTAUX			VY	6 821 780.92	VZ	4 246 135.86	2 375 645.06		200 000.00			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	2 047 000.00	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	563 136.14	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						